

MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE DÉFINITIF DE MUTATIONS C AU 1^{ER} JANVIER 2013

ANALYSE ET COMPTE RENDU DE LA CAP

La CAP de mutation C filière fiscale s'est tenue du 18 au 23 octobre 2012.

Le mouvement définitif est paru le 8 novembre 2012.

En propos liminaires, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques ont dénoncé le faible taux de satisfaction du projet de mouvement de mutation et le déficit d'agents récurrent dans les services.

Alors qu'il y avait déjà près de 450 postes vacants dans la filière fiscale à l'issue du mouvement général, la situation s'est aggravée de façon dramatique pour passer à près de 700 postes vacants à l'issue du mouvement complémentaire.

Nous avons rappelé que cette situation était imputable à l'administration, qui malgré nos demandes réitérées a décidé unilatéralement de ne pas recruter les lauréats de la liste complémentaire alors que la situation des effectifs l'exigeait.

Nous avons dénoncé fortement la pratique de l'administration d'indiquer un certain nombre de départements ouverts alors que des agents restent en attente de mutation sur des résidences déficitaires de ces mêmes départements.

Alors que 110 directions sur 145 étaient déficitaires au projet, y compris des directions difficiles d'accès depuis de trop nombreuses années, nous avons clairement indiqué que l'administration devait satisfaire un maximum de demandes et sortir d'une gestion comptable des effectifs car la situation est partout catastrophique.

Enfin nous avons exigé l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à la hauteur des besoins des services, les agents vivant au quotidien les conséquences des politiques menées depuis des années : blocage des mutations, stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir leurs missions.

En réponse à nos propos, l'administration a botté en touche en indiquant qu'elle avait fait son possible pour que la liste complémentaire soit recrutée. Elle a indiqué que la décision finale ne lui appartenait pas car il s'agissait d'un problème budgétaire qui ne dépendait pas d'elle mais du ministère.

Pour la CGT Finances Publiques, l'administration a mal fait son travail. Nous lui avons indiqué être sceptiques sur sa volonté réelle d'exiger un recrutement immédiat au niveau ministériel car, une fois de plus, elle anticipe les suppressions d'emploi à venir.

L'administration a reconnu « gérer » la pénurie d'emploi expliquant avoir bloqué un certain nombre de mutations sur des départements déficitaires au motif que les collègues partaient d'une direction encore plus déficitaire.

Montreuil, le 22 novembre 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Elle nous a cependant précisé que nous étions dans un exercice contraint mais que la CAP jouerait son rôle. Elle a indiqué sa volonté d'améliorer le mouvement notamment sur les situations personnelles difficiles et sur les directions compliquées à obtenir depuis plusieurs années...

Nous avons répondu que le rôle de la CAP n'était pas seulement de regarder la situation des collègues en grande difficulté mais bien d'améliorer le mouvement pour l'ensemble des personnels.

Tout au long de la CAP, nous sommes intervenus avec force et conviction sur chacun des dossiers qui nous étaient confiés. Sur chaque direction, nous avons inlassablement insisté pour que l'administration aille au bout des possibilités et au delà.

Mais à la sortie du mouvement définitif, nous avons constaté que les engagements de l'administration n'étaient suivis que de peu d'effet (seulement 12 rapprochements externes et 5 mutations de l'Île de France vers la province supplémentaires).

Par conséquent, estimant avoir respecté leur mandat en évoquant la situation de chacun des collègues leur ayant confié leur dossier, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques ont refusé de prendre part au vote en quittant la CAP après avoir exprimé leur colère.

Les caractéristiques du mouvement :

- ▶ 110 directions sur 145 déficitaires,
- ▶ 55 directions fermées à toute mutation,
- ▶ 21 directions avec une seule arrivée de l'extérieur,
- ▶ 11 directions avec seulement deux arrivées de l'extérieur,
- ▶ 51 départs d'Île de France vers la province seulement,
- ▶ 66 mutations d'une direction de province à une autre,
- ▶ 69 mutations internes en Île de France,
- ▶ 141 mutations effectuées au sein de la même direction en province,
- ▶ 147 rapprochements externes en attente (dont 17 sur le Nord, 20 sur la Somme, 24 sur le Pas de Calais, 9 sur le Puy de Dôme, 8 sur l'Aube, 11 sur les DOM),
- ▶ 9 agents seulement rejoignent les DOM (2 en Guadeloupe, 4 sur la Martinique, 0 en Guyane, 3 sur la Réunion et 0 sur Mayotte).

Avec au final, seulement 310 mutations satisfaites sur 1 248 demandes, les élus des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce mouvement reste catastrophique et qu'il précarise encore davantage la situation de nombreux collègues de catégorie C en attente de mutation.

Après avoir supprimé 25 000 emplois de catégorie C en 10 ans, après avoir refusé pour la première fois depuis plusieurs années de ne pas recruter les lauréats de la liste complémentaire, après avoir refusé le passage au 8^{ème} échelon pour tous sans contingentement, après avoir revu à la baisse le taux de promotion par tableau d'avancement et en refusant d'indemniser les stagiaires à un juste niveau, l'administration persiste à afficher son mépris envers les agents C.

C'est pourquoi les représentants des personnels de catégorie C de la CGT Finances Publiques appellent les agents à se mettre massivement en grève le mardi 27 Novembre 2012

